

L'ESSENTIEL

Du Rapport sur la solvabilité
et la situation financière 2022

2022

SOLVABILITÉ II

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Solvabilité II est une réforme réglementaire européenne du monde de l'assurance entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Tous les organismes assurantiels doivent respecter les règles prudentielles » et mettre en adéquation leur niveau de fonds propres aux risques auxquels ils sont confrontés.

FAITS MARQUANTS

2017



Publication du 1^{er} rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR)

2016



Entrée en vigueur de la réglementation Solvabilité II

2009



Adoption de la directive Solvabilité II par le Conseil et le Parlement Européens

Cette synthèse du rapport SFCR s'inscrit dans le cadre du pilier 3 de la directive Solvabilité II.

TRANSPARENCE

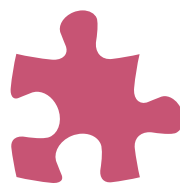
SOLVABILITÉ II REPOSE SUR **3 PILIERS** AYANT CHACUN UN OBJECTIF



1

EXIGENCES QUANTITATIVES

Définir les normes quantitatives de calcul des provisions techniques et des fonds propres.



2

EXIGENCES QUALITATIVES

Fixer des normes qualitatives en matière d'organisation, de gouvernance et de suivi des risques.



3

COMMUNICATION FINANCIERE

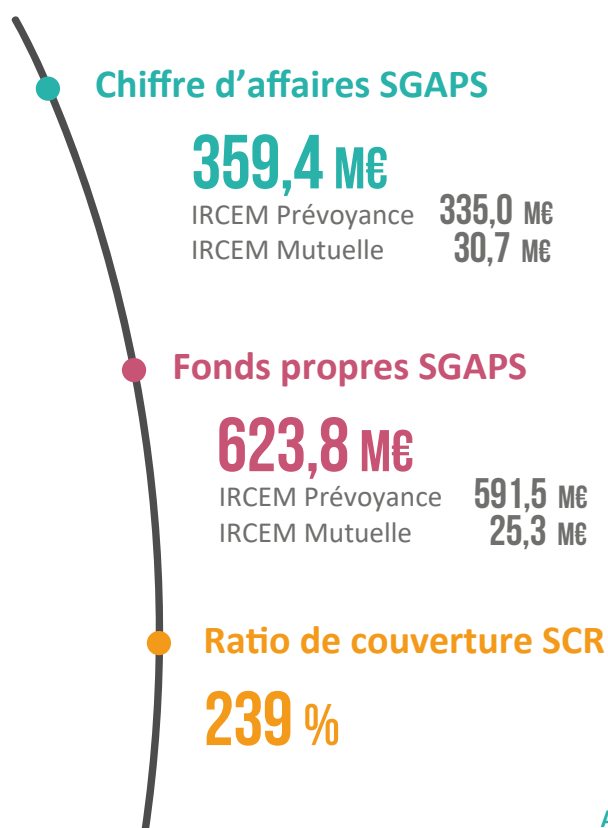
Définir l'ensemble des informations détaillées auxquelles le public et les autorités de contrôle auront accès.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE

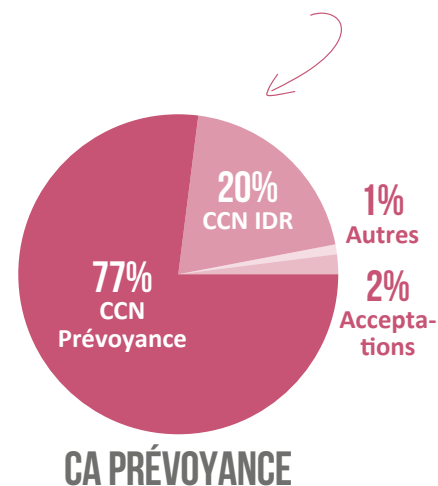
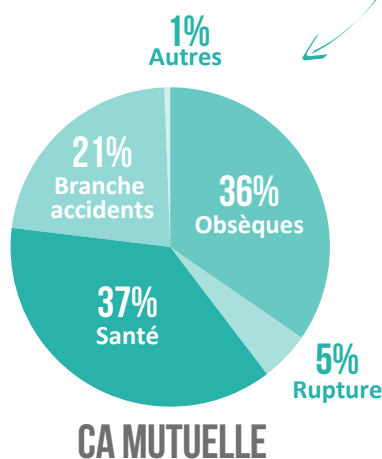
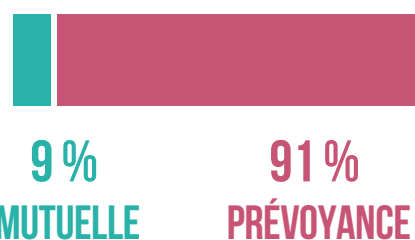
Constituée des Institutions IRCEM Prévoyance et IRCEM Mutuelle, la Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale (SGAPS) IRCEM a été créée le 1^{er} juillet 2016 afin d'optimiser les liens de solidarité financière, de coopération et de contrôle de ses membres.

QUELQUES CHIFFRES



1,3 M
personnes protégées

RÉPARTITION DES CHIFFRES D'AFFAIRES



GOVERNANCE PILOTAGE PAR LES RISQUES

3 ACTEURS CLÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMITÉS

Valident la stratégie et les politiques écrites proposées par la Direction Générale et assurent le bon fonctionnement



LE PRINCIPE DES 4 YEUX

Un double regard pour une gouvernance équilibrée et sécurisée du Groupe

#COMPÉTENCES
#HONORABILITÉ

DIRIGEANTS EFFECTIFS

Mettent en œuvre la stratégie définie par le Conseil d'Administration et peuvent engager la SGAPS IRCEM auprès de tiers

4 FONCTIONS CLÉS

Participent au pilotage et à la surveillance de l'activité, sur leurs champs spécifiques

1 GESTION DES RISQUES

Est en charge de déployer la mise en œuvre du système de gestion des risques de l'entreprise

2 AUDIT INTERNE

Evalue l'efficacité du système de contrôle interne et des éléments de gouvernance (fonction strictement indépendante des fonctions qu'elle contrôle)

3 CONFORMITÉ

Veille et conseille sur les dispositifs législatifs, réglementaires et administratifs liés aux activités

4 ACTUARIAT

Coordonne et supervise le calcul des provisions techniques, informe l'organe de direction de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques, émet un avis sur la politique globale de souscription

• Système de gestion des risques

Cartographie tous risques
Suivi du dispositif de gestion des risques et de la solvabilité

• Contrôle :

- de la pertinence du dispositif
- des résultats des contrôles de 1^{er} niveau

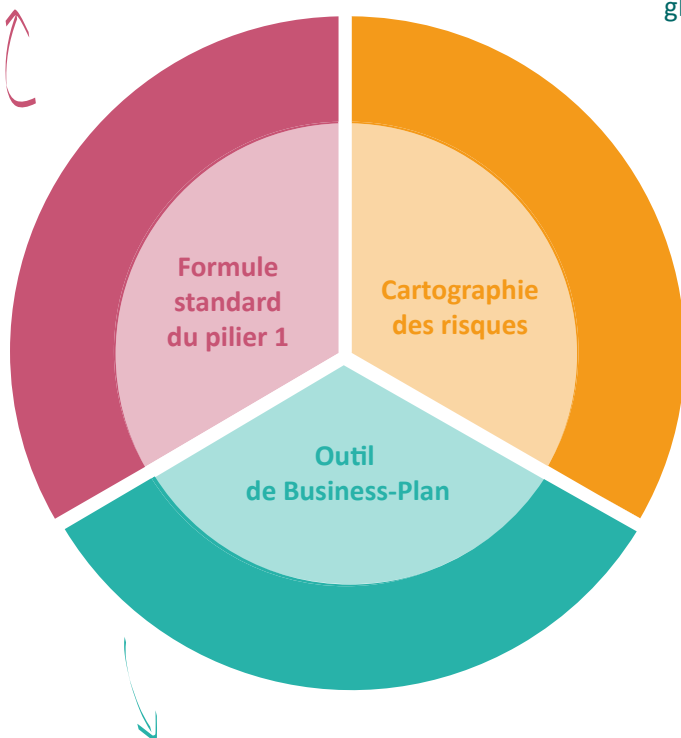
• Cartographie des risques opérationnels

PROFIL DE RISQUES SUIVI ET MAITRISE

La SGAPS IRCEM a défini sa cartographie des risques dans le cadre de son système de gestion des risques, et plus spécifiquement dans le cadre du dispositif ORSA. Le profil de risque de la SGAPS IRCEM se compose des risques issus de la formule standard et d'autres risques identifiés dans le cadre de l'exercice ORSA.

Risques techniques, financiers et réassurance

- Marché
- Contrepartie
- Vie
- Santé



Risques stratégiques

- Réforme des retraites
- Risque de forte dérive de la sinistralité
- Risque de perte d'un accord obligatoire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cœur de la réforme prudentielle Solvabilité II, l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment ou Évaluation interne des risques et de la solvabilité) est un outil d'analyse décisionnelle et stratégique visant à évaluer, de manière continue et prospective, le besoin global de solvabilité lié au profil de risque spécifique d'un assureur.

Risques opérationnels et de conformité, émergents

- Fraude interne et externe
- Sécurité des biens et des personnes
- Qualité des données
- Ressources Humaines
- Sous-traitance
- Informatique
- Risque juridique et conformité

VALORISATION

UNE SOLIDITE FINANCIERE

QUELQUES CHIFFRES

Fonds propres disponibles SGAPS

623,8 M€

IRCEM Prévoyance 591,5 M€
IRCEM Mutuelle 25,3 M€

Montant du SCR SGAPS

260,5 M€

IRCEM Prévoyance 252 M€
IRCEM Mutuelle 8,6 M€

Montant du MCR SGAPS

69,7 M€

IRCEM Prévoyance 63,0 M€
IRCEM Mutuelle 6,7 M€



RATIO DE SOLVABILITÉ 239 %

Il s'agit du ratio entre les fonds propres disponibles et le capital de solvabilité requis (SCR). La SGAPS IRCEM dispose de fonds propres plus de 2 fois supérieurs au besoin réglementaire.

SCR 260 M€

143 M€

SCR
Marché

29 M€

SCR
de
défaut

44 M€

SCR
Vie

137 M€

SCR
Santé

16 M€

SCR
Opéra-
tionnel



SGAPS IRCEM

261 avenue des Nations Unies - BP 593
59 060 Roubaix Cedex 1

La SGAPS IRCEM est une société de groupe
assurantiel de protection sociale immatriculée
au SIRENE sous le n°823 214 200

www.ircem.com
www.ircem.eu